

INVESTISSEMENTS

Les travaux relatifs au préavis 02-2022 concernant le changement de la conduite d'eau sous pression du chemin des Essillaz et la création d'une conduite sous la route du Turllet se sont terminés en 2022.

Au 31.12.2022, le montant de ces travaux s'élèvent à CHF 200'903.75

La participation financière cantonale ainsi que la participation de l'ECA seront perçues courant 2023

Les travaux relatifs au préavis 05-2020 de réfection de la chaussée prévus sur les routes d'Oron, de Lausanne et de la Poste ont été effectués.

Au 31.12.2022, le montant de ces travaux s'élèvent à CHF 770'709.95

ECA, participation financière au réseau d'eau encaissée en mars 2022 CHF 46'518.00

CHF 724'191.95

La participation financière cantonale sera perçue courant 2023, dès réception du décompte final des travaux

Les travaux relatifs au préavis 05-2019 de réfection de la chaussée prévus sur les routes d'Echallens et du Village.

Au 31.12.2021, le montant de ces travaux, déduction faite de la participation de l'ECA s'élevaient à CHF 598'101.16

La participation financière cantonale a été perçue courant 2022 CHF 144'274.00

Au 31.12.2022, le 1er amortissement pour les routes a été comptabilisé CHF 20'533.00

Au 31.12.2022, prélèvement du coût des travaux au fonds de réserve "réseau d'eau", selon décision du Conseil CHF 238'558.91

CHF 194'735.25

DISPONIBILITES

Nos disponibilités sont passées de CHF 1'300'947.33 au 01.01.2022 à CHF 1'055'623.50 au 31.12.2022.

Durant l'année 2022, grâce au bon niveau de nos liquidités, nous avons pu continuer de financer les travaux de réfection de la route et du réseau d'eau sur les routes d'Oron, de Lausanne et rue de la Poste (Préavis 05/2020), sans passer par l'emprunt.

CONCLUSIONS

Le résultat global des comptes 2022 présente un excédent de revenus de **CHF 106'856.60**

En comparant le budget 2022 (déficit de CHF 196'931.00) et les comptes 2022 (bénéfice de CHF 106'856.60) , ce bon exercice résulte essentiellement des éléments suivants :

Augmentation des revenus d'impôts 2022	CHF	305'000.00
Diminution des charges de notre participation à la péréquation 2022	CHF	62'063.00
Augmentation des charges pour débiteurs douteux	CHF	-20'000.00
Augmentation des charges de chauffage pour la grande salle	CHF	-11'000.00
Augmentation des honoraires de géomètre pour le PACOM	CHF	-20'000.00
Augmentation de l'entretien des routes et de l'éclairage public	CHF	-19'000.00
Augmentation de l'électricité du réseau d'égouts	CHF	-11'000.00
Diminution des charges de notre participation à l'ASIRE	CHF	14'709.00
Diminution des charges de notre participation à la facture sociale 2022	CHF	3'957.00

Pour l'exercice 2022, nous avons

- comptabilisé des amortissements du patrimoine administratif	CHF	282'473.00
- comptabilisé des amortissements du patrimoine financier	CHF	26'000.00
- comptabilisé un amortissement d'investissement	CHF	238'558.91
- attribué des réserves à hauteur de	CHF	113'812.00
- prélevé des réserves à hauteur de	CHF	-238'558.91

La marge d'auto-financement pour l'année 2022 se monte à **CHF 529'141.60**

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE POLIEZ-PITTET

- vu le préavis de la Municipalité
- entendu le rapport de la commission de gestion et finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

- **d'accepter** les comptes de l'année 2022, présentant un résultat positif de CHF 106'856.60
- **d'accepter** le bilan au 31 décembre 2022 tel que présenté.
- **de donner décharge** à la Municipalité de sa gestion financière pour l'année 2022.

•



Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 8 mai 2023.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Pascal Duthon



La Secrétaire

Tania Giordano

La Municipale responsable : Susana Camarda